

ZONE DE PROTECTION SPECIALE
FR 3112001
« Forêt, bocage et étangs de Thiérache »

-5-

OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE
ET OBJECTIFS OPERATIONNELS

Sommaire

<i>Chapitre 1 : Les objectifs de développement durable</i>	3
1. QU'EST-CE QU'UN OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT DURABLE ?	3
2. COMMENT SONT IDENTIFIES LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE ?	3
3. LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE DEFINIS POUR LE DOCOB DE LA ZPS FR3112001	4
<i>Chapitre 2 : Les objectifs opérationnels</i>	5
1. QU'EST-CE QU'UN OBJECTIF OPERATIONNEL ?	5
2. LES OBJECTIFS OPERATIONNELS DEFINIS POUR LE DOCOB DE LA ZPS FR3112001	5

Chapitre 1 : Les objectifs de développement durable

1. Qu'est-ce qu'un objectif de développement durable ?

Le Code de l'environnement, dans son article R414-11, en donne la définition suivante : « Les objectifs de développement durable du site permettent d'assurer la conservation et, s'il y a lieu, la restauration des habitats naturels et des espèces qui justifient la désignation du site, en tenant compte des activités économiques, sociales, culturelles et de défense qui s'y exercent ainsi que des particularités locales ».

Les objectifs de développement durable fixent les lignes directrices de la gestion sur le site à long terme. Ils sont valables aussi longtemps que les enjeux de conservation associés sont d'actualité.

2. Comment sont identifiés les objectifs de développement durable ?

Les objectifs de développement durable doivent :

- Être en adéquation avec la finalité du réseau Natura 2000 : « le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable des habitats naturels et des habitats d'espèces de la flore et de la faune sauvage d'intérêt communautaire » ;
- Tenir compte des activités économiques, sociales, culturelles et de défense locales. Toutefois, les objectifs de développement durable ne répondent pas directement aux enjeux socio-économiques et culturels. Ils peuvent contribuer à les satisfaire seulement dans la mesure où ils n'ont pas d'impact négatif sur les habitats naturels et les espèces concernés par le site Natura 2000 ;
- Cohérents entre eux et avec les objectifs de préservation de la biodiversité définis dans les autres plans ou schémas existants sur le territoire (ex : plan de gestion de réserve naturelle, SAGE, charte de PNR...) ;
- Respectueux de la réglementation (nationale, régionale et locale) en vigueur sur le site (*SOUHEIL H & al. 2009*).

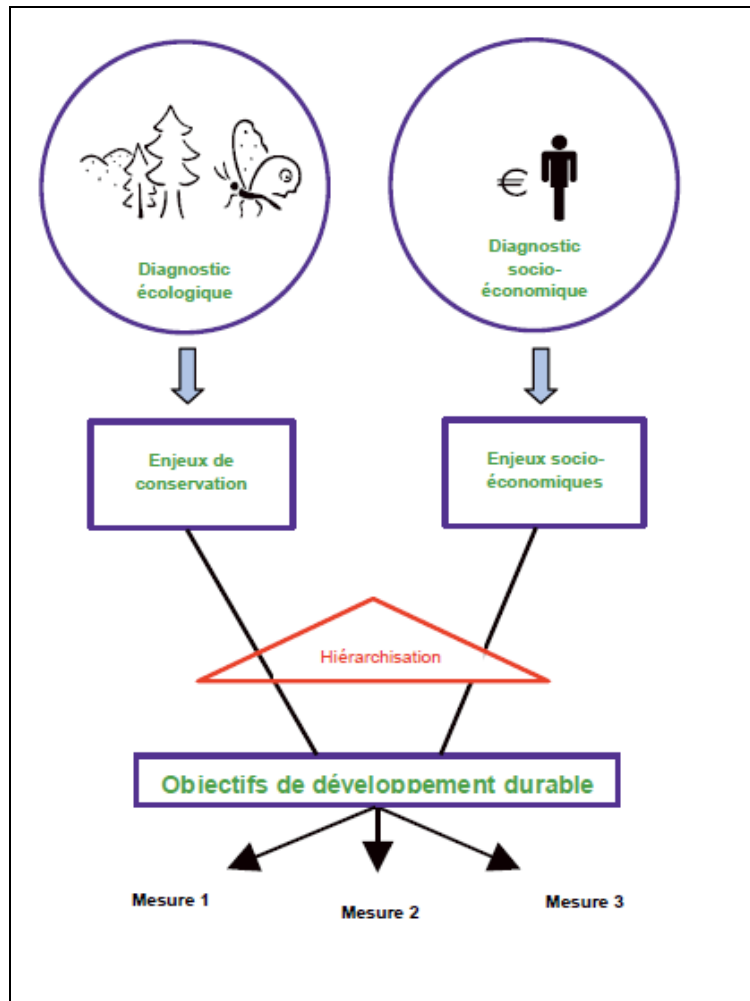


Figure 1 Schéma conceptuel d'un document d'objectifs Natura 2000 (ATEN, 2011)

3. Les objectifs de développement durable définis pour le Docob de la ZPS FR3112001

En tant qu'opérateur du site Natura 2000, le SMPNRA a identifié des objectifs de développement durable, proposés et débattus lors de la troisième session de groupes de travail, en date du 10 juillet 2012 (cf. Annexe 2 : « Compte-rendu des groupes de travail pour l'élaboration du document d'objectifs du site Natura 2000 FR3112001 « Forêt, bocage et étangs de thiérache »- du 10 juillet 2012). Les cinq objectifs de développement durable suivants ont été validés par le comité de pilotage le 19 septembre 2012 :

1. **Maintenir voire restaurer les habitats des oiseaux d'intérêt communautaire par la valorisation des pratiques de gestion et d'entretien identifiées comme favorables.**
2. **Préserver des zones de quiétude permettant aux oiseaux d'assouvir leurs besoins physiologiques et limiter les causes de mortalité anthropiques.**
3. **Soutenir un développement économique compatible avec les objectifs de conservation des oiseaux d'intérêt communautaire de la ZPS.**
4. **Assurer une sensibilisation et une mobilisation des acteurs locaux en faveur des objectifs de conservation de la ZPS.**
5. **Améliorer la connaissance des espèces et de leurs habitats.**

Chapitre 2 : Les objectifs opérationnels

1. Qu'est-ce qu'un objectif opérationnel ?

Les objectifs opérationnels développent et précisent les objectifs de développement durable, ils orientent l'action et la définition des mesures de gestion à mettre en place. Les objectifs opérationnels ont une visée à court et moyen termes. Ils pourront, si nécessaire, être adaptés au bout des deux périodes triennales d'animation, lors de l'évaluation du document d'objectifs.

2. Les objectifs opérationnels définis pour le Docob de la ZPS FR3112001

Toujours dans l'optique d'une élaboration concertée du Docob, les objectifs opérationnels ont été proposés, débattus et ajustés lors de groupes de travail, selon les mêmes modalités que pour les objectifs de développement durable.

A. Les objectifs relatifs à la conservation des espèces et la gestion de leurs habitats.

Milieux concernés	Objectifs de développement durable	Objectifs opérationnels	Oiseaux d'intérêt communautaire concernés
Milieux forestiers	ODD 1 : Maintenir voire restaurer les habitats des oiseaux d'intérêt communautaire par la valorisation des pratiques de gestion et d'entretien identifiées comme favorables.	OP 1.1 : Assurer l'équilibre des classes d'âge.	Balbusard pêcheur , Bondrée apivore, Busard-Saint-Martin, Cigogne noire , Engoulevent d'Europe, Milan noir , Pic mar, Pic noir.
		OP 1.2 : Diversifier les traitements sylvicoles et les structures en favorisant le sous-étage.	Balbusard pêcheur , Bondrée apivore, Cigogne noire , Milan noir , Pic noir, Pic mar.
		OP 1.3 : Diversifier les essences feuillues indigènes.	Bondrée apivore, Cigogne noire , Milan noir , Pic mar.
		OP 1.4 : Préserver les arbres porteurs de nids occupés ou de loges.	Bondrée apivore, Cigogne noire , Milan noir , Pic noir, Pic mar.
		OP 1.5 : Favoriser la stabilité de la structure forestière autour des aires de nidification occupées.	Bondrée apivore, Cigogne noire , Milan noir .
		OP 1.6 : Favoriser le maintien d'arbres au-delà de leur âge d'exploitabilité.	Bondrée apivore, Cigogne noire , Milan noir , Pic noir, Pic mar.
		OP 1.7 : Maintenir des arbres sénescents ou morts ("secs") sur pied et du bois mort au sol, choisis de manière à ne pas faire de sacrifice économique important.	Pic mar, Pic noir.
		OP 1.8 : Eviter les traitements phytosanitaires.	Bondrée apivore, Cigogne noire , Milan noir , Pic mar, Pic noir.
		OP 1.9 : Améliorer la transition entre milieux forestiers et milieux ouverts en favorisant les lisières étagées.	Bondrée apivore.
		OP 1.10 : Encourager les pratiques sylvicoles limitant le tassement des sols.	Balbusard pêcheur , Bondrée apivore, Cigogne noire , Milan noir , Pic mar, Pic noir.

Milieux concernés	Objectifs de développement durables	Objectifs opérationnels	Oiseaux d'intérêt communautaire concernés
Milieux intraforestiers	ODD 1 : Maintenir voire restaurer les habitats des oiseaux d'intérêt communautaire par la valorisation des pratiques de gestion et d'entretien identifiées comme favorables.	OP 2.1 : Préserver et restaurer des milieux herbacés favorables aux oiseaux d'intérêt communautaire.	Bondrée apivore, Engoulevent d'Europe, Busard Saint-Martin, Pic noir, Pie-grièche écorcheur.
		OP 2.2 : Maitriser la pression de prédation en régulant les populations d'espèces prédatrices chassables et nuisibles.	Engoulevent d'Europe, Busard Saint-Martin.
		OP 2.3 : Adapter les calendriers de fauche et de broyage.	Bondrée apivore, Engoulevent d'Europe, Busard Saint-Martin.
		OP 2.4 : Maintenir quelques perchoirs.	Busard Saint-Martin.
		OP 2.5 : Eviter les traitements phytosanitaires.	Bondrée apivore, Engoulevent d'Europe, Busard Saint-Martin, Pic noir, Pie-grièche écorcheur.
		OP 2.6 : Créer, restaurer, gérer des mares forestières.	Cigogne noire.

Milieux concernés	Objectifs de développement durables	Objectifs opérationnels	Oiseaux d'intérêt communautaire concernés
Milieux prairiaux	ODD 1 : Maintenir voire restaurer les habitats des oiseaux d'intérêt communautaire par la valorisation des pratiques de gestion et d'entretien identifiées comme favorables.	OP 3.1 : Préserver les milieux prairiaux favorables aux oiseaux d'intérêt communautaire.	Aigrette garzette, Bondrée apivore, Busard des roseaux, Busard Saint-Martin, Cygne chanteur, Cigogne noire , Faucon pèlerin, Grand-Duc d'Europe, Grande Aigrette, Grue cendrée , Milan noir , Pie-grièche écorcheur , Râle des genêts.
		OP 3.2 : Restaurer des milieux prairiaux moyennement à fortement embroussaillés.	Aigrette garzette, Bondrée apivore, Busard des roseaux, Busard Saint-Martin, Cygne chanteur, Cigogne noire , Faucon pèlerin, Grande Aigrette, Grue cendrée , Pie-grièche écorcheur , Râle des genêts.
		OP 3.3 : Favoriser les pratiques extensives de gestion des milieux prairiaux.	Aigrette garzette, Bondrée apivore, Busard des roseaux, Busard Saint-Martin, Cigogne noire , Faucon pèlerin, Grand-Duc d'Europe, Grande Aigrette, Milan noir , Pie-grièche écorcheur , Râle des genêts.
		OP 3.4 : Maintenir les éléments paysagers favorables aux oiseaux: haies, arbres et buissons épineux isolés.	Aigrette garzette, Bondrée apivore, Busard des roseaux, Busard Saint-Martin, Cigogne noire , Grand-Duc d'Europe, Grande Aigrette, Milan noir , Pie-grièche écorcheur , Râle des genêts.
		OP 3.5 : Diversifier les structures de la haie.	Aigrette garzette, Bondrée apivore, Cigogne noire , Grand-Duc d'Europe, Grande Aigrette, Milan noir , Pie-grièche écorcheur , Râle des genêts.

Milieux concernés	Objectifs de développement durables	Objectifs opérationnels	Oiseaux d'intérêt communautaire concernés
Milieux herbacés hygrophiles.	ODD 1 : Maintenir voire restaurer les habitats des oiseaux d'intérêt communautaire par la valorisation des pratiques de gestion et d'entretien identifiées comme favorables.	OP 4.1 : Préserver les milieux herbacés hygrophiles favorables aux oiseaux d'intérêt communautaire.	Aigrette garzette, Bondrée apivore, Busard des roseaux, Busard Saint-Martin, Cygne chanteur, Cigogne noire , Faucon pèlerin, Grand-Duc d'Europe, Grande Aigrette, Grue cendrée , Milan noir , Pie-grièche écorcheur , Rôle des genêts.
		OP 4.2 : Restaurer des milieux herbacés hygrophiles moyennement à fortement embroussaillés.	Aigrette garzette, Bondrée apivore, Busard des roseaux, Busard Saint-Martin, Cygne chanteur, Cigogne noire , Faucon pèlerin, Grand-Duc d'Europe, Grande Aigrette, Grue cendrée , Milan noir , Pie-grièche écorcheur , Rôle des genêts.
		OP 4.3 : Favoriser les pratiques extensives de gestion des milieux herbacés hygrophiles.	Aigrette garzette, Bondrée apivore, Busard des roseaux, Busard Saint-Martin, Cygne chanteur, Cigogne noire , Faucon pèlerin, Grand-Duc d'Europe, Grande Aigrette, Grue cendrée , Milan noir , Pie-grièche écorcheur , Rôle des genêts.
		OP 4.4 : Maintenir les éléments paysagers favorables aux oiseaux: haies, arbres et buissons épineux isolés.	Aigrette garzette, Bondrée apivore, Busard des roseaux, Busard Saint-Martin, Cigogne noire , Grand-Duc d'Europe, Grande Aigrette, Milan noir , Pie-grièche écorcheur , Rôle des genêts.
		OP 4.5 : Diversifier les structures de la haie.	Aigrette garzette, Bondrée apivore, Busard des roseaux, Busard Saint-Martin, Cigogne noire , Grand-Duc d'Europe, Grande Aigrette, Milan noir , Pie-grièche écorcheur , Rôle des genêts.

Milieux concernés	Objectifs de développement durables	Objectifs opérationnels	Oiseaux d'intérêt communautaire concernés
Milieux aquatiques	ODD 1 : Maintenir voire restaurer les habitats des oiseaux d'intérêt communautaire par la valorisation des pratiques de gestion et d'entretien identifiées comme favorables.	OP 5.1 : Assurer le bon fonctionnement hydraulique et biologique des étangs, des cours d'eau et du bassin versant.	Aigrette garzette, Balbuzard pêcheur , Cigogne noire , Cygne chanteur, Harle piette , Guifette noire, Grande Aigrette, Grue cendrée , Martin-pêcheur d'Europe , Milan noir , Pygargue à queue blanche, Sterne naine, Sterne pierregarin.
		OP 5.2 : Améliorer la qualité de l'eau.	Aigrette garzette, Balbuzard pêcheur , Cigogne noire , Cygne chanteur, Harle piette , Guifette noire, Grande Aigrette, Grue cendrée , Martin-pêcheur d'Europe , Milan noir , Pygargue à queue blanche, Sterne naine, Sterne pierregarin.
		OP 5.3 : Disposer de zones d'eau peu profondes favorables à l'alimentation des oiseaux d'intérêt communautaire.	Aigrette garzette, Balbuzard pêcheur , Cigogne noire , Grande Aigrette, Guifette noire, Sterne naine, Sterne pierregarin.
		OP 5.4 : Préserver voire restaurer les sites de nidification des oiseaux d'intérêt communautaire.	Martin-pêcheur d'Europe , Sterne pierregarin.
		OP 5.5 : Renforcer et diversifier la ripisylve.	Aigrette garzette, Balbuzard pêcheur , Cigogne noire , Grande Aigrette, Martin-pêcheur d'Europe , Milan noir , Pygargue à queue blanche.
		OP 5.6 : Disposer d'une ressource piscicole diversifiée.	Aigrette garzette, Balbuzard pêcheur , Cigogne noire , Grande Aigrette, Grue cendrée , Guifette noire, Harle piette , Martin-pêcheur d'Europe , Milan noir , Pygargue à queue blanche, Sterne naine, Sterne pierregarin.

B. Les objectifs relatifs à la préservation de zones de quiétude et la limitation des sources de mortalité anthropiques.

Milieux concernés	Objectifs de développement durables	Objectifs opérationnels	Oiseaux d'intérêt communautaire concernés
Tous les milieux	ODD 2 : Préserver des zones de quiétude permettant aux oiseaux d'assouvir leurs besoins physiologiques et limiter les causes de mortalité anthropiques.	OP 6.1 : Eviter les perturbations intentionnelles des oiseaux sur leurs sites de reproduction et disposer d'un maillage suffisant de sites favorables à leur alimentation et leur repos.	Aigrette garzette, Balbuzard pêcheur , Bondrée apivore, Busard des roseaux, Busard Saint-Martin, Cigogne noire , Cygne chanteur, Engoulevent d'Europe, Faucon pèlerin, Grand-Duc d'Europe, Grande Aigrette, Grue cendrée , Guifette noire, Harle piette , Martin-pêcheur d'Europe , Milan noir , Pic mar, Pic noir, Pie-grièche écorcheur , Pygargue à queue blanche, Râle des genêts, Sterne naine, Sterne pierregarin.

C. Les objectifs relatifs au soutien des pratiques économiques compatibles avec la conservation de l'avifaune d'intérêt communautaire du site.

Milieux concernés	Objectifs de développement durables	Objectifs opérationnels	Oiseaux d'intérêt communautaire concernés
Tous les milieux	ODD 3 : Soutenir un développement économique compatible avec les objectifs de conservation des oiseaux d'intérêt communautaire de la ZPS.	OP 7.1 : Développer des filières économiques valorisant les pratiques compatibles avec la conservation des oiseaux et de leurs habitats.	Aigrette garzette, Balbuzard pêcheur , Bondrée apivore, Busard des roseaux, Busard Saint-Martin, Cigogne noire , Cygne chanteur, Engoulevent d'Europe, Faucon pèlerin, Grand-Duc d'Europe, Grande Aigrette, Grue cendrée , Guifette noire, Harle piette , Martin-pêcheur d'Europe , Milan noir , Pic mar, Pic noir, Pie-grièche écorcheur , Pygargue à queue blanche, Râle des genêts, Sterne naine, Sterne pierregarin.
		OP 7.2 : Diversifier les sources de revenus pour les acteurs locaux contribuant à la conservation des oiseaux et de leurs habitats.	

D. Les objectifs relatifs à la sensibilisation et la mobilisation des acteurs.

Milieux concernés	Objectifs de développement durables	Objectifs opérationnels	Oiseaux d'intérêt communautaire concernés
Tous les milieux	ODD 4 : Assurer une sensibilisation et une mobilisation des acteurs locaux en faveur des objectifs de conservation de la ZPS.	OP 8.1 : Mettre en place un plan de communication.	Aigrette garzette, Balbuzard pêcheur , Bondrée apivore, Busard des roseaux, Busard Saint-Martin, Cigogne noire , Cygne chanteur, Engoulevent d'Europe, Faucon pèlerin, Grand-Duc d'Europe, Grande Aigrette, Grue cendrée , Guifette noire, Harle piette , Martin-pêcheur d'Europe , Milan noir , Pic mar, Pic noir, Pie-grièche écorcheur , Pygargue à queue blanche, Rôle des genêts, Sterne naine, Sterne pierregarin.
		OP 8.2 : Accompagner les acteurs locaux dans la réflexion et l'élaboration de leurs projets susceptibles d'avoir des conséquences sur les oiseaux d'intérêt communautaire et leurs habitats.	

E. Les objectifs relatifs à la connaissance des espèces et de leurs habitats.

Milieux concernés	Objectifs de développement durables	Objectifs opérationnels	Oiseaux d'intérêt communautaire concernés
Tous les milieux	ODD 5 : Améliorer la connaissance des espèces et de leurs habitats.	OP 9.1 : Réaliser le suivi écologique et l'évaluation des opérations de gestion.	Aigrette garzette, Balbuzard pêcheur , Bondrée apivore, Busard des roseaux, Busard Saint-Martin, Cigogne noire , Cygne chanteur, Engoulevent d'Europe, Faucon pèlerin, Grand-Duc d'Europe, Grande Aigrette, Grue cendrée , Guifette noire, Harle piette , Martin-pêcheur d'Europe , Milan noir , Pic mar, Pic noir, Pie-grièche écorcheur , Pygargue à queue blanche, Râle des genêts, Sterne naine, Sterne pierregarin.
		OP 9.2 : Améliorer la localisation et la caractérisation des habitats de nidification.	Bondrée apivore, Cigogne noire , Martin-pêcheur d'Europe , Milan noir , Pic mar, Pic noir, Pie-grièche écorcheur .
		OP 9.3 : Identifier les sources de perturbation sur la ZPS.	Aigrette garzette, Balbuzard pêcheur , Bondrée apivore, Busard des roseaux, Busard Saint-Martin, Cigogne noire , Cygne chanteur, Engoulevent d'Europe, Faucon pèlerin, Grand-Duc d'Europe, Grande Aigrette, Grue cendrée , Guifette noire, Harle piette , Martin-pêcheur d'Europe , Milan noir , Pic mar, Pic noir, Pie-grièche écorcheur , Pygargue à queue blanche, Râle des genêts, Sterne naine, Sterne pierregarin.
		OP 9.4 : Inventorier la richesse piscicole des plans d'eau de la ZPS, identifier et quantifier les facteurs défavorables et proposer un programme d'actions.	Aigrette garzette, Balbuzard pêcheur d'Europe , Grande Aigrette, Guifette noire, Martin pêcheur d'Europe , Sterne naine, Sterne pierregarin.